

# PATRIMONIO

## DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AFFERENTE AU PLAN LOCAL D'URBANISME

*Pièce 0-07 du dossier d'enquête publique*

Avis de la CDNPS  
et dossier présenté lors de la commission

**Conseil des sites de Corse  
Formation de la nature, des paysages et des sites  
Séance du jeudi 21 juillet 2022  
Relevé de conclusions**

Le conseil des sites de Corse réuni en formation « de la nature, des paysages et des sites », le jeudi 21 juillet 2022, sous la présidence de M. Vincent ARSIGNY, adjoint au secrétaire général pour les affaires de Corse, représentant le préfet de Corse, a examiné la proposition de classement d'espaces boisés, présentée par la commune de Patrimonio.

Après examen, le conseil des sites rend l'avis suivant :

*Le conseil des sites de Corse rend un avis favorable à l'unanimité,  
à la proposition de classement d'espaces boisés,  
présentée par la commune de Patrimonio,  
avec prise en compte des recommandations  
de la direction départementale des territoires de la Haute-Corse.*

P/le préfet de Corse et par délégation  
l'adjoint au secrétaire général pour les  
affaires de Corse

  
Vincent ARSIGNY

direction  
départementale  
des territoires  
Haute-Corse

## *RAPPORT DE PRÉSENTATION*

service  
Aménagement - Habitat  
unité  
Aménagement

# CONSEIL DES SITES DE CORSE

**COMMUNE DE PATRIMONIO**

**CLASSEMENT D'ESPACES BOISES**

**articles L113-1, L113-2 et L121-27 du code de l'urbanisme**

## Rappel des textes applicables

L'article L121-27 du code de l'urbanisme – disposition de la loi du 3 janvier 1986 dite loi « littoral » – précise que les communes doivent classer en espaces boisés, au titre de l'article L.113-1 du même code, les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune, après consultation de la commission départementale des sites. L'article L.4421-4 du code général des collectivités territoriales prévoit que le Conseil des sites de Corse se substitue à la commission départementale des sites.

L'article L.113-2 prévoit que le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements [...]. Il entraîne le rejet de plein droit de la demande d'autorisation de défrichement.

## Historique de la procédure d'instruction

La commune de Patrimonio n'est pas couverte par un document d'urbanisme. Elle a prescrit l'élaboration d'un PLU, par délibération du 05 septembre 2014.

Dans ce cadre, elle s'est interrogée sur la protection des espaces boisés les plus significatifs de son territoire.

## Présentation du contenu du projet de classement

La commune de Patrimonio souhaite proposer le classement de 2 secteurs couvrant 24,05 ha au titre des EBC significatifs.

Ces 2 secteurs correspondent à des entités distinctes.

1 - Boisements de Catarello : 13,47 ha.

Ce boisement est situé au Nord-Ouest de la commune. Son classement vise à protéger un massif boisé majeur, dense, présent sur un versant calcaire de forte pente, surplombant le fond de la basse vallée du Fium'Albino.

Il est délimité par une crête à l'Ouest et une route à l'Est.

Il correspond au périmètre d'une ZNIEFF de type 1, intégré dans un espace remarquable et caractéristique du littoral (ERC).

Il présente un enjeu majeur de préservation environnementale (forte présence de chênes verts), mais aussi paysager, car il a une morphologie particulière de crête et versant perpendiculaires à la ligne de côte.

2 – Boisements du ruisseau de Catarelli et affluents : 10,58 ha.

Ce boisement est situé à l'Ouest de la commune. Son classement vise à protéger la végétation présente dans les vallons et bordant les cours d'eau issus des collines littorales.

Il correspond en effet aux vallons tracés par le ruisseau de Catarelli et par les petits affluents qui le rejoignent jusqu'à la mer.

Il est intégré dans un espace remarquable et caractéristique du littoral (ERC) qui l'englobera totalement, une fois le PLU approuvé car celui-ci entend étendre le périmètre de cet ERC.

Le versant du Chioso di a Casa dispose d'une végétation caractéristique de maquis évoluant vers la yeuseraie. Le classement en EBC permettra donc de préserver la végétation qui est plus importante au niveau des vallons, le long des cours d'eau.

## Avis des services de l'État

Une forte présence d'espèces floristiques protégées a été relevée, par le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) aux abords de l'EBC de Catarello (limite Nord, le long du Fium'Albino).

Aussi, les services de l'État assortissent leur avis favorable à la proposition de classement d'EBC par la commune de Patrimonio, à la recommandation suivante :

- préalablement à des interventions sur le secteur aux abords de l'EBC de Catarello (limite Nord, le long du Fium'Albino), il conviendra de consulter le CBNC, afin de s'assurer de ne pas porter atteinte aux espèces protégées présentes, en fonction des périodes de coupe éventuelles.

Bastia, le

**22 JUIN 2022**

La directrice départementale  
des territoires,



**Muriel JOER LE CORRE**

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES



## DOSSIER DE PRESENTATION

A. PREAMBULE

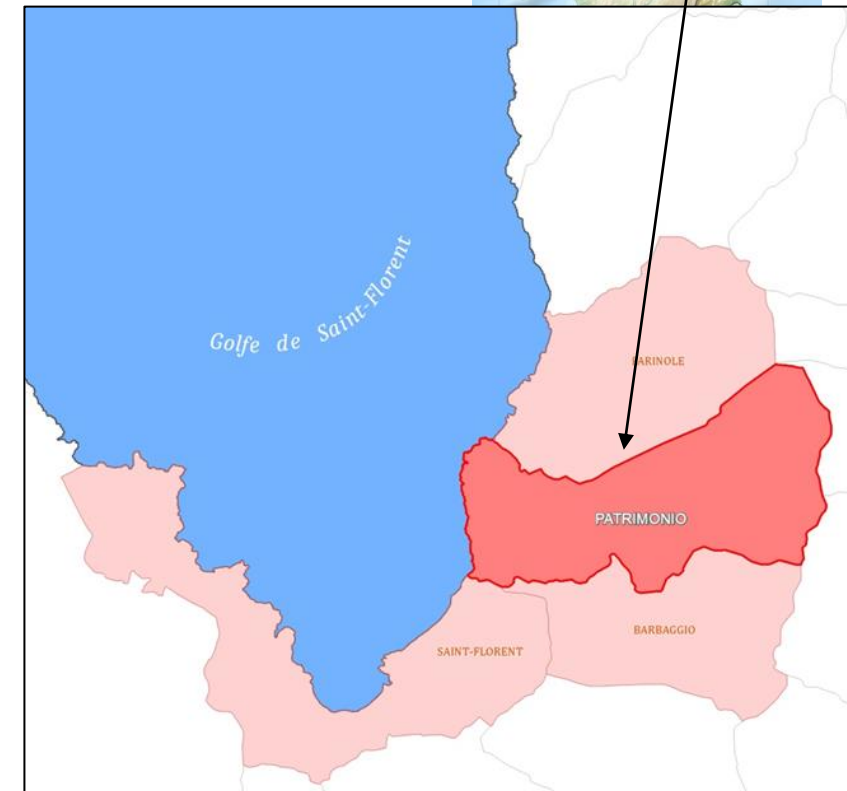
B. LES ESPACES BOISES CLASSES CREES

C. SYNTHESE

# Dossier CDNPS // Préambule

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Patrimonio a été prescrite en 2014. En tant que commune littorale, Patrimonio se doit de classer « les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune ou du groupement de communes, après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites » au titre de l'article L.121-27 du Code de l'Urbanisme.

Le présent dossier de saisie de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites a donc pour objet d'exposer les espaces boisés classés identifiés en application de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme.

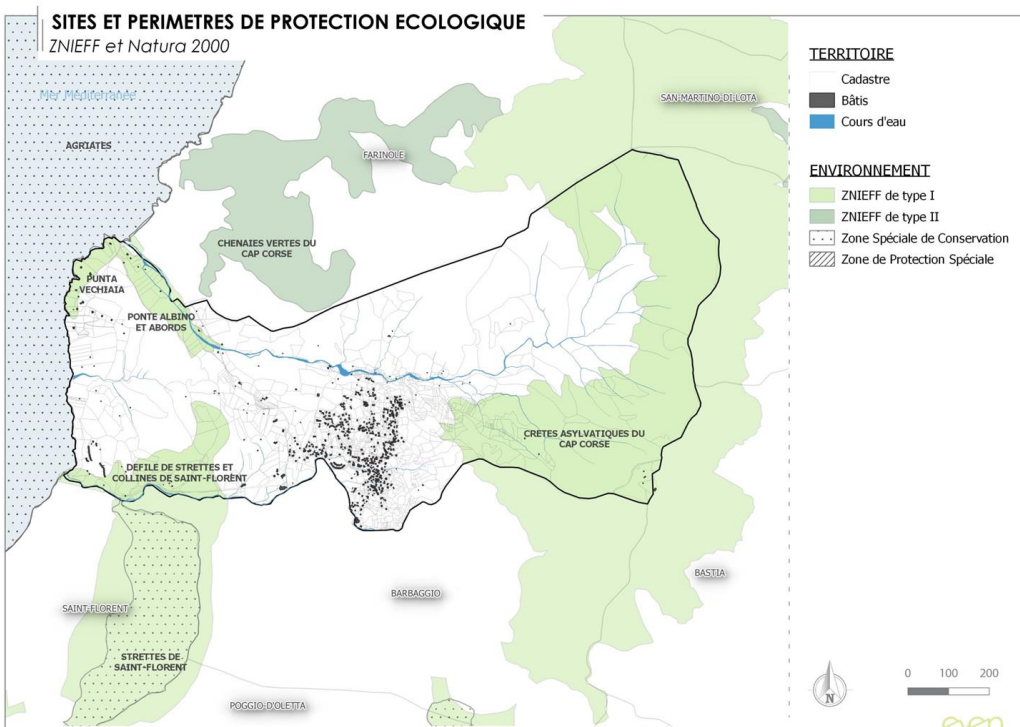


Patrimonio compte 853 habitants en 2018 selon le recensement INSEE. La commune se caractérise par une urbanisation centrée sur le village du piémont. Le littoral n'accueille qu'un centre touristique.

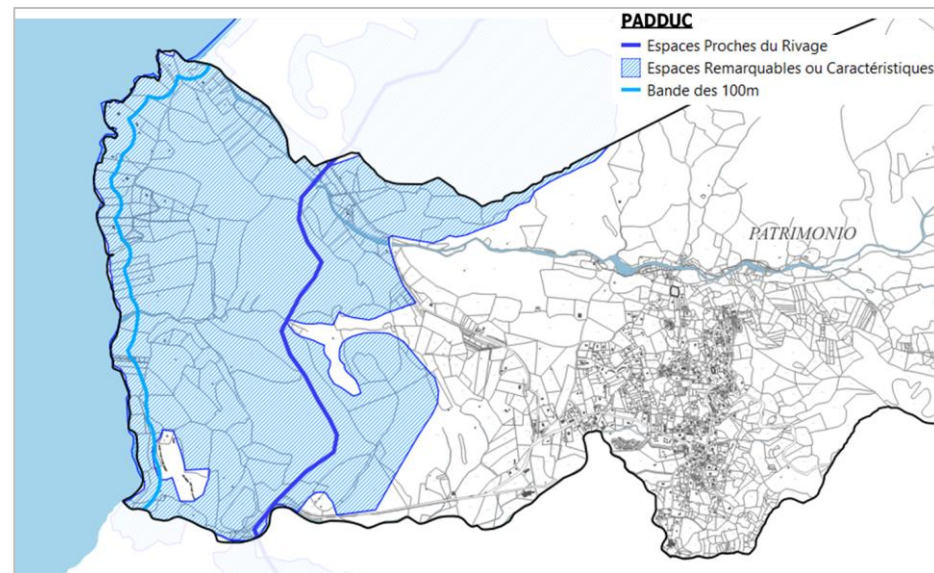
Plusieurs écosystèmes coexistent sur le territoire communal : collines de l'espace littoral, espace de plaine en aval du village, les piémonts où sont situés les composants du village, la chaîne de la Serra à l'Est.

Patrimonio est concernée par :

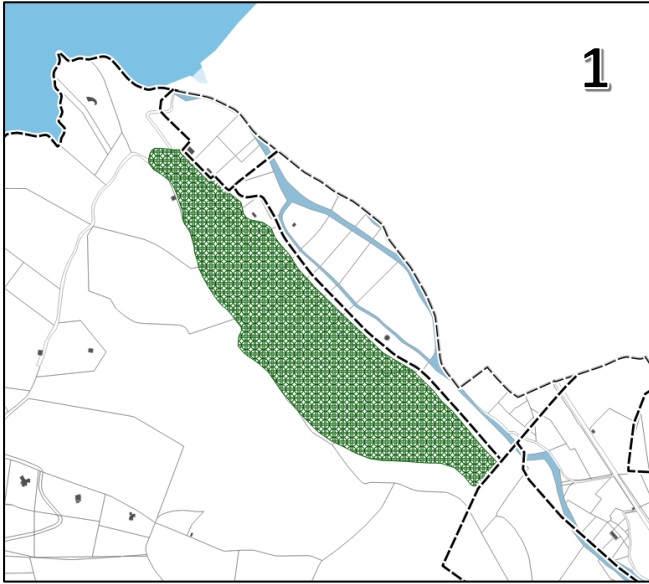
- 2 sites Natura 2000 de type Zone de Protection Spéciale (Strettes de Saint-Florent et Agriates),
- 4 ZNIEFF continentaux de type I (Crêtes asylvatiques du Cap-Corse ; Punta vecchiaia ; Ponte albino et abords ; Défilé des strettes et collines calcaires de Saint-Florent)
- Une bande littorale offrant de nombreux Espaces Remarquables et Caractéristiques (ERC).



Avril 2017 // Source : EVEN Conseil

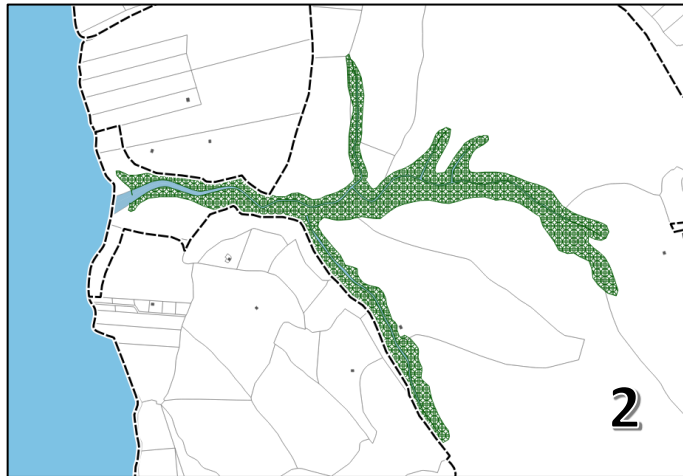


## Vue d'ensemble des Espaces Boisés Classés proposés lors de l'élaboration du PLU

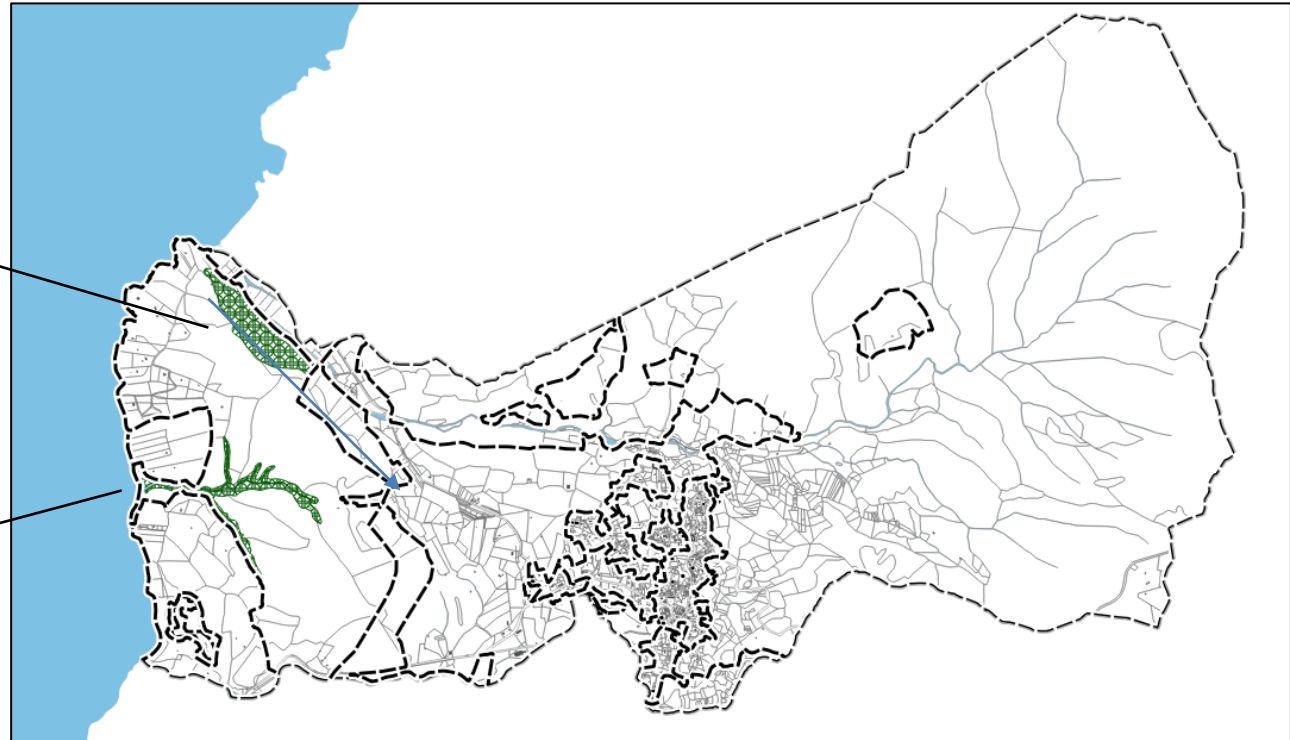


1

1. EBC de Catarello
2. EBC du ruisseau de Catarelli et affluents

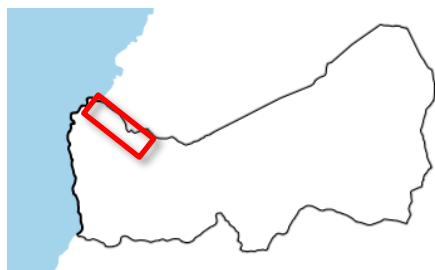


2



---

## **Les Espaces Boisés Classés créés**

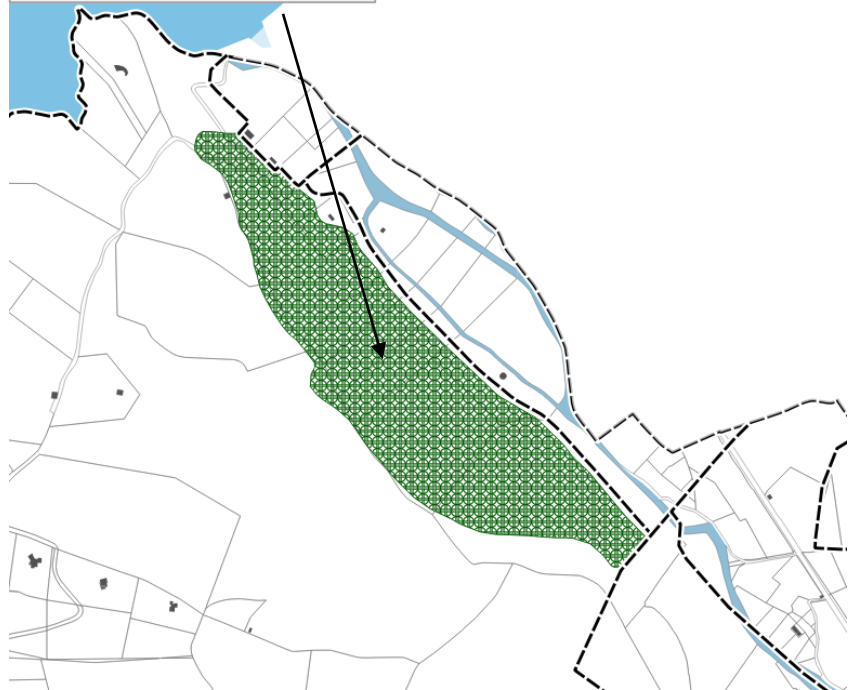


## 1. EBC de Catarello

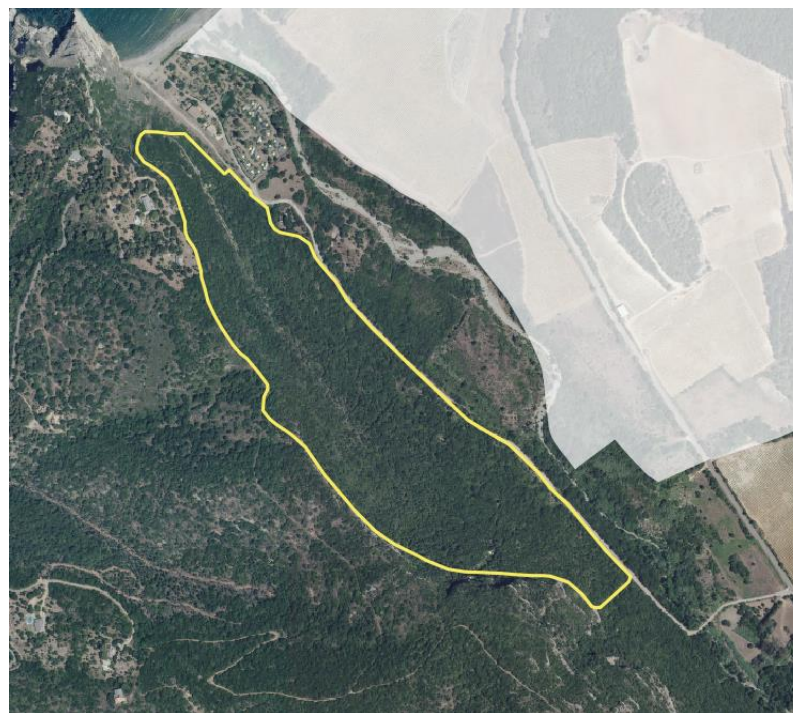
Cet EBC est situé au Nord-Ouest de la commune. Il correspond à un espace boisé majeur situé sur un versant calcaire de forte pente, surplombant le fond de la basse vallée du Fium'Albino. Il est délimité par une crête à l'Ouest, et une route à l'Est.

Cet EBC correspond globalement au périmètre de protection du ZNIEFF continental de type I Ponte Albino et abords, et représente un enjeu majeur de préservation environnementale.

Surface créée : 13,47 ha



PLU en projet



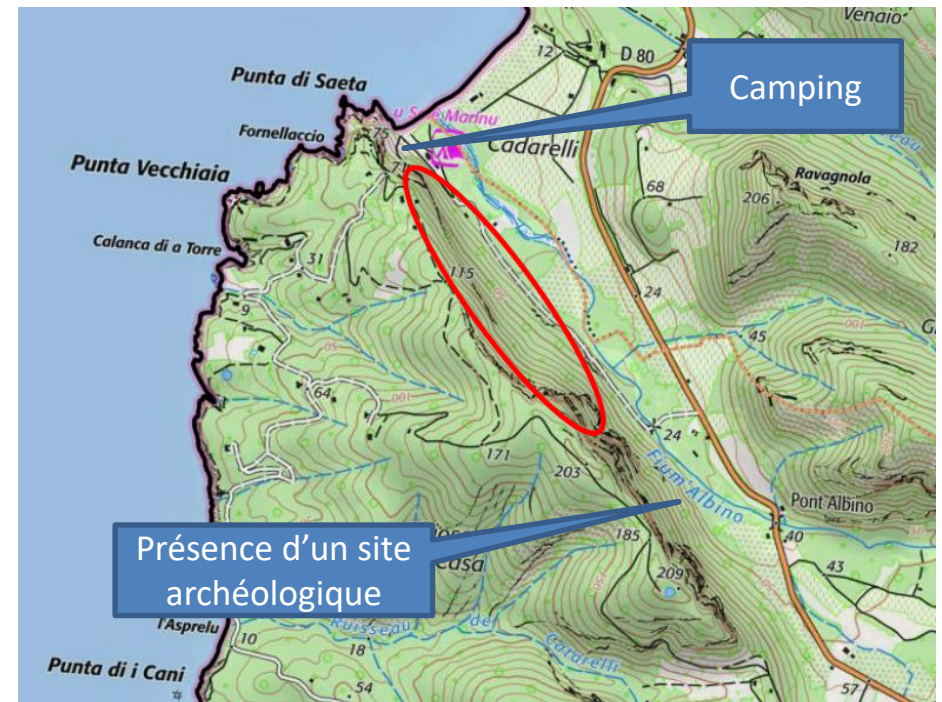
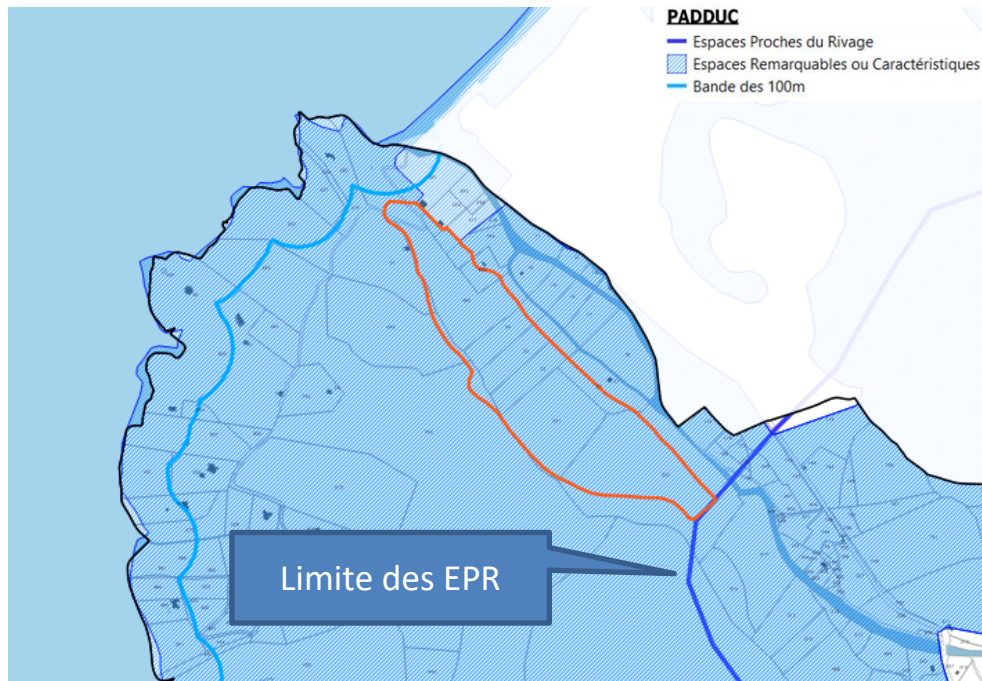
Vue aérienne

## 1. EBC de Catarello

Le périmètre de l'EBC est intégré à l'ERC 2B10, « entre le marais de A Tinta et l'estuaire du ruisseau de Chebbia », identifié au PADDUC. L'espace de l'EBC est remarquable de par sa morphologie particulière, de crête et versant perpendiculaires à la ligne de côte. En termes écologiques, le bosquet dispose d'une végétation dense de type yeusaie (forte présence de chênes verts).

Il prend appui au sud sur la limite des espaces proches du rivage et du site archéologique pouvant générer des fouilles, non compatibles avec la présence des EBC.

A l'est, l'EBC est délimité par la route d'accès au camping, qui marque sa limite nord.



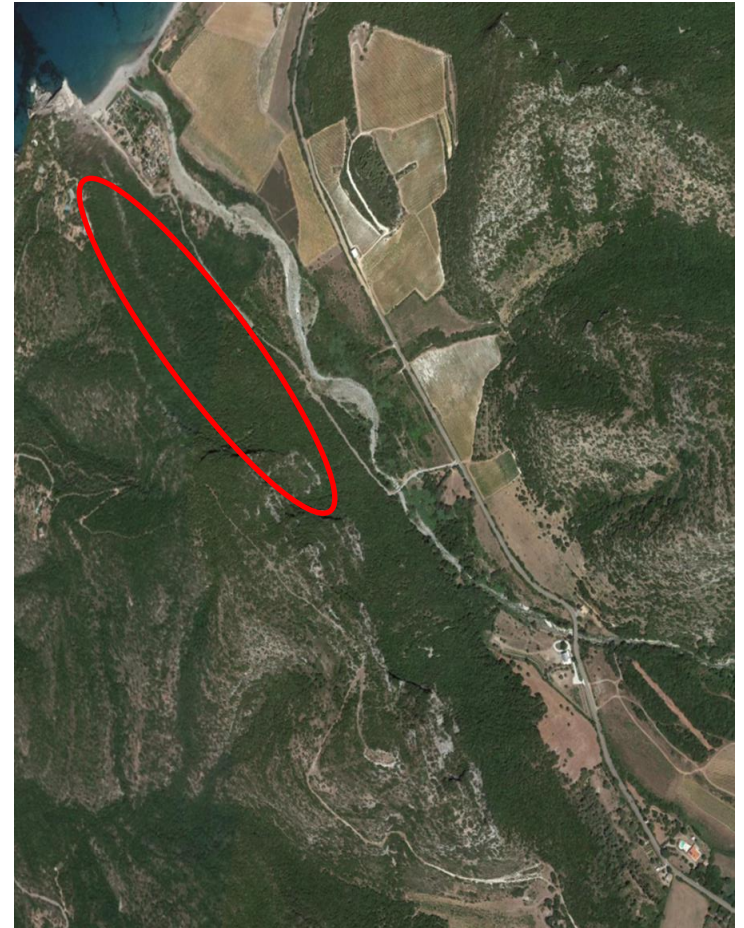


## 1. EBC de Catarello

*Végétation de l'EBC*

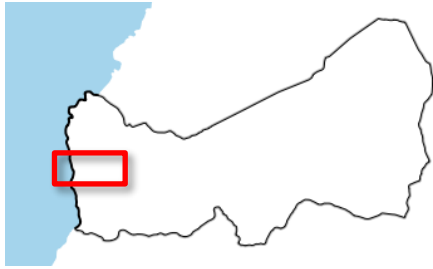


*Relief de l'EBC*



## 2. EBC du ruisseau de Catarelli et affluents

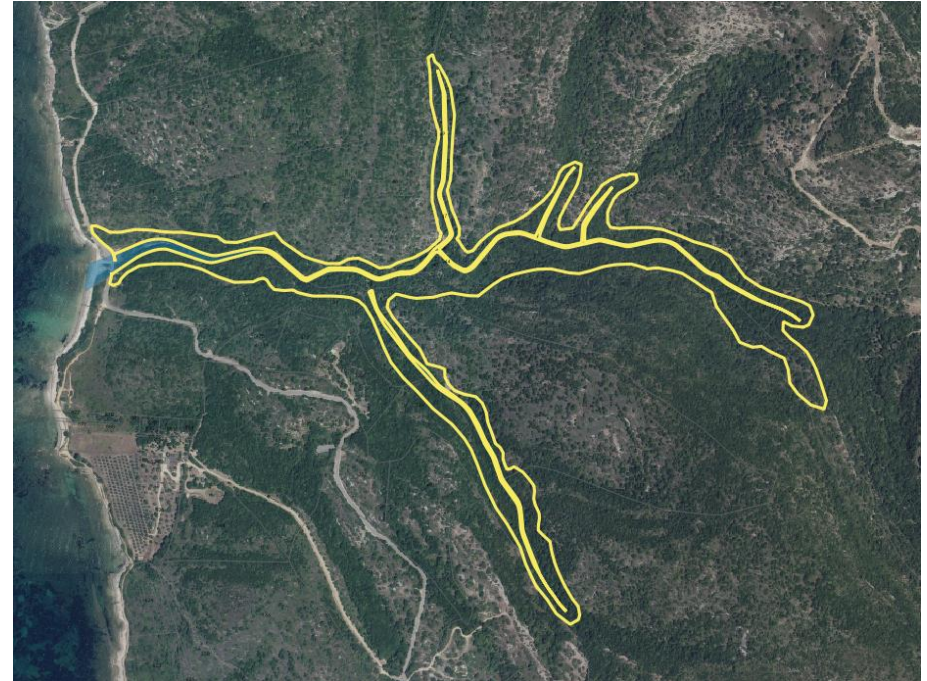
Cet EBC est localisé à l'Ouest de la commune. Il correspond aux vallons tracés par le ruisseau de Catarelli et par les petits affluents qui le rejoignent, jusqu'à la mer. L'EBC est entouré de petites collines allant jusqu'à 245 mètres d'altitudes (la Teia), d'où les petits cours d'eau prennent leurs sources. Cet EBC a pour but de préserver la végétation spécifique environnant ces cours d'eau, dans les vallons.



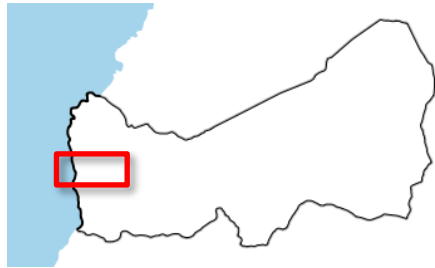
Surface créée : 10,58 ha



PLU en projet

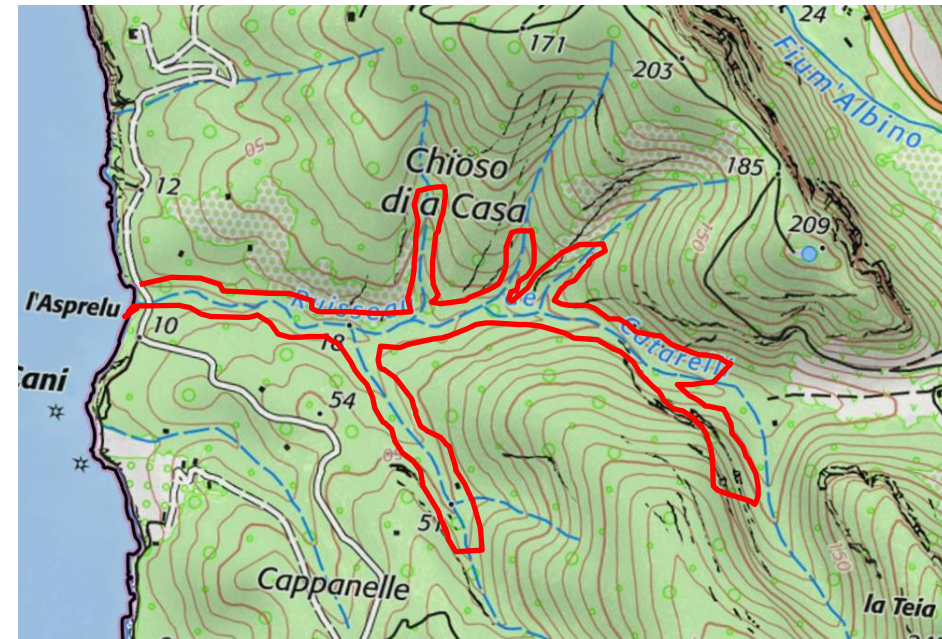
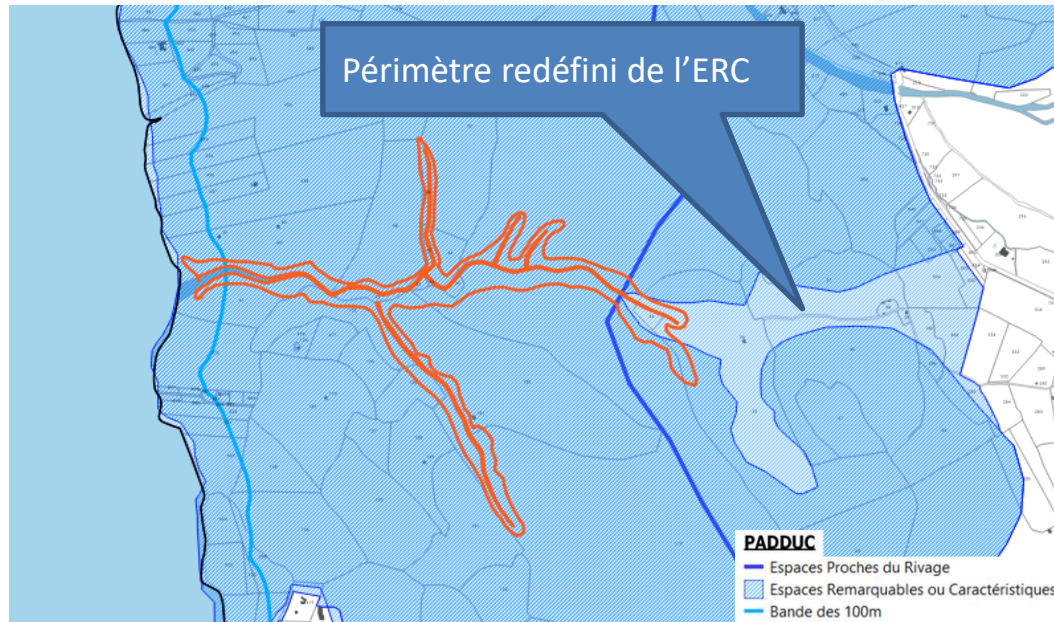


Vue aérienne

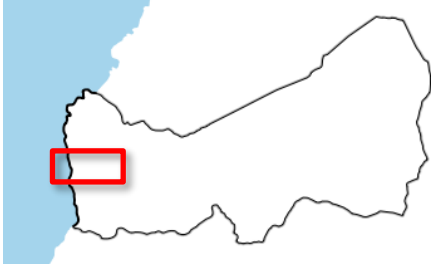


## 2. EBC du ruisseau de Catarelli et affluents

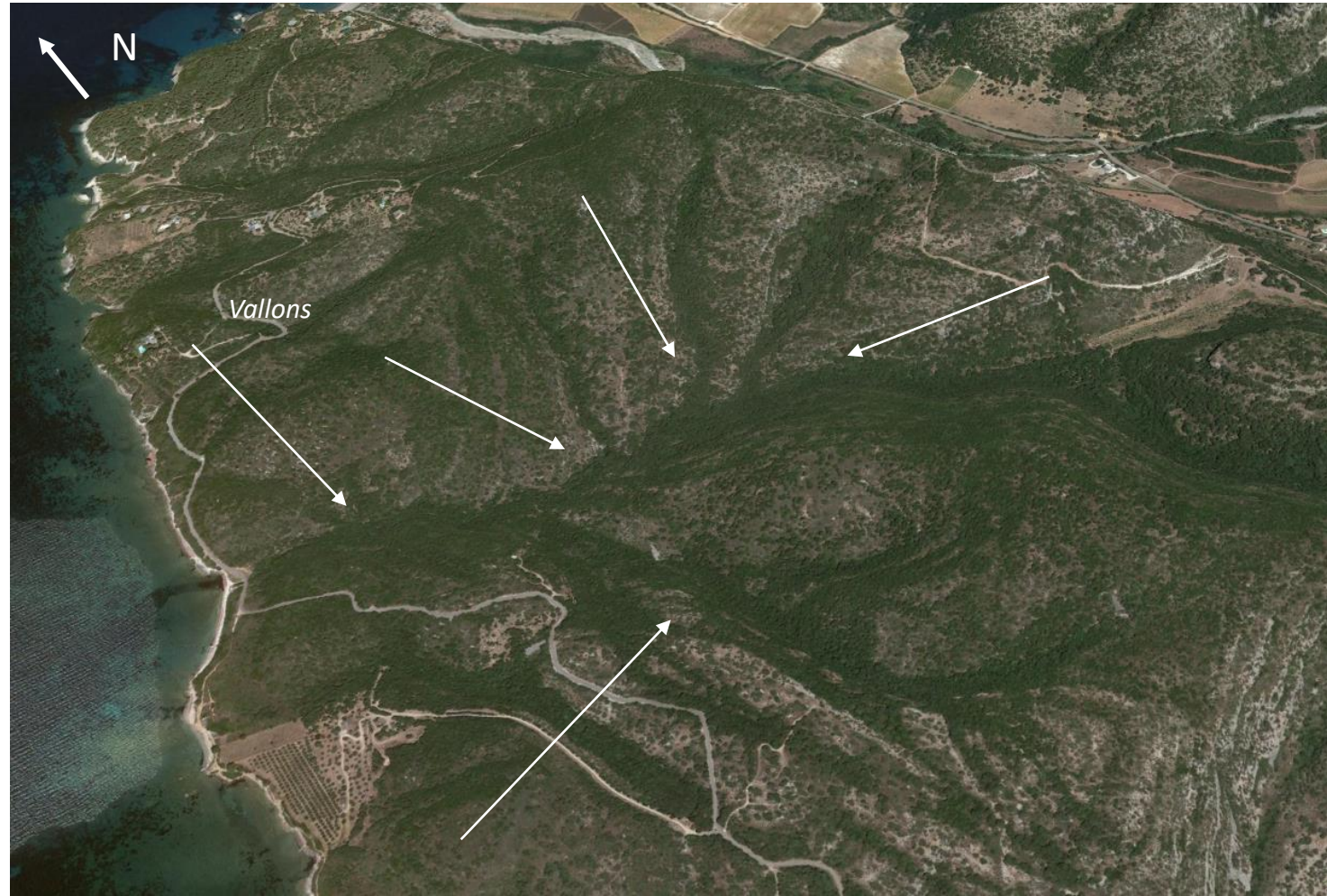
Tout comme pour l'EBC précédent, le secteur est concerné par l'ERC 2B10 identifié au PADDUC. Au sein du PLU en cours d'élaboration, il est proposé de prolonger le périmètre de l'ERC, englobant la partie la plus à l'Est de l'EBC. Le versant du Chioso di a Casa dispose d'une végétation caractéristique de maquis évoluant vers la yeusaie. La végétation est plus importante au niveau des vallons, le long des cours d'eau. Leur préservation est l'enjeu de cet EBC.



## 2. EBC du ruisseau de Catarelli et affluents



*Relief de l'EBC*

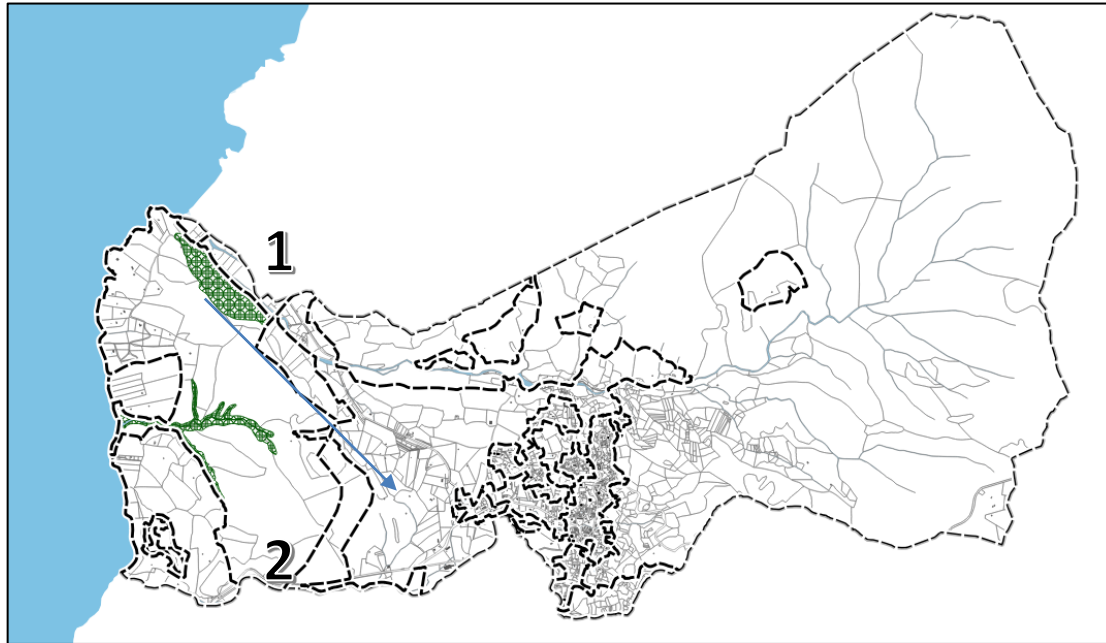


Source : [googleearth.com](http://googleearth.com)

---

# Synthèse

1. EBC de Catarello
2. EBC du ruisseau de Catarelli et affluents



L'élaboration du PLU de Patrimonio propose la création de 2 EBC à l'échelle de la commune. Ils correspondent à des entités boisées distinctes :

1. **EBC de Catarello** : protection d'un massif boisé dense présent sur un versant calcaire correspondant au périmètre d'une ZNIEFF I.
2. **EBC du ruisseau de Catarelli et affluents** : protection de la végétation présentes dans les vallons et bordant les cours d'eau issus des collines littorales.

→ Il est proposé une création d'une surface totale d'EBC à l'échelle de la commune de 24,05 hectares, soit 1,4% du territoire de Patrimonio

	EBC	Superficie (ha)
1	EBC de Catarello	13,47
2	EBC du ruisseau de Catarelli et affluents	10,58
	<b>Total</b>	<b>24,05</b>